



## **Procès-verbal de la séance de la Commission d'établissement de Floréal**

**Lundi 23 septembre 2020 à 20h00**

**Collège de Montoie**

- Parents :** Carmen **Waardenburg**, Valérie **Simond**, Mike **Imhof**, Lauren **Deppierraz**, Aude **Jaunin**
- Professionnels :** Sylvie **Winkler** (Directrice)  
Aline **Parisotto**, Floriane **Nikles**
- Organisations :** Françoise **Maeder**, Raphaëlle **Deshayes**, Dario **De Luca**
- Autorités politiques :**
- Excusés/absents :** Marlène **Voutat**, Marine **Loup**, Mathilde **Maillard**, Tania **Revaz**,  
Marie-Christine **Richard**
- Invités :** Fabienne **De Pietro**

### **1. Ouverture de la séance, adoption de l'ordre du jour, liste de présence**

L. Deppierraz ouvre la séance. Elle annonce que Mme Loup sera absente pour une durée déterminée. Mme Dumas annonce qu'elle ne souhaite pas faire partie de la CET. Selon elle, l'ordre du jour ne concerne que très peu les concierges, elle propose de participer aux séances uniquement sur demande et seulement si un point précis devait la concerner directement. S. Winkler dit que les concierges ont leur place dans cette CET et que le sujet sera discuté ultérieurement afin de trouver un arrangement.

### **2. Adoption du PV du 15 juin 2020**

- Date du PV à corriger
- A la fin du PV, ajouter la date de la rédaction du PV
- Le PV est adopté.

### **3. Communications de la Direction & questions**

La rentrée s'est bien passée malgré les conditions liées au COVID. S. Winkler constate beaucoup de départs de familles (déménagements) ce qui n'a pas facilité l'organisation de la rentrée dans l'établissement.

#### **Rôle et fonctionnement des CET :**

S. Winkler a eu un téléphone avec le Canton concernant les CET, afin de mettre au clair les rôles de chacun. Le Canton prépare une nouvelle série de documents pour les CET et les Conseils d'établissements. S. Winkler clarifie pour tout le monde les tâches qui lui incombent et celles qui sont du ressort du Canton. Aujourd'hui, la CET a vraiment un rôle de lien entre l'école et les quartiers. Par contre, en ce qui concerne l'établissement, S. Winkler tient à préciser que la CET n'a pas un pouvoir de contrôle sur le fonctionnement de celui-ci.



M. Imhof se demande si tous les membres sont au clair sur les compétences d'une CET.  
Il cite l'article 30 du Règlement communal sur le Conseil d'établissements lausannois.

Un groupe de travail ayant pour but de faire un bilan post-COVID sur les points positifs et négatifs que cette période a engendrés dans l'enseignement a vu le jour. Ce groupe de travail, formé de certains membres de la CET (des parents), a rencontré S. Winkler pour discuter de ce sujet.

Lors de cet entretien, le groupe de travail et S. Winkler se sont mal compris et les divergences perdurent. S. Winkler ne comprend pas l'intérêt d'un tel groupe de travail et le groupe de travail ne comprend pas en quoi leur projet n'entre pas dans le rôle des membres d'une CET.

La question que ce groupe de travail se pose est : « Que va-t-on faire du retour de cette période exceptionnelle ? ».

L. Deppierraz demande à S. Winkler quel est le point de divergence concernant ce groupe de travail.

S. Winkler répond que ce genre de démarche n'entre pas dans les rôles d'une CET mais que c'est le Canton qui donne des prérogatives quant aux bilans à faire ou non.

Pour poursuivre ce groupe de travail, la CET a besoin que ce dernier clarifie sa demande.

S. Winkler dit qu'il manquait également des représentants des autres quarts de la CET (professionnels, associations) dans ce groupe de travail.

#### 4. **Concept 360**

L'établissement tente d'avancer mais les conférences des maîtres n'étant pas autorisées, le travail devra se faire en sous-groupes.

Le comité de projet de 15 personnes a été choisi et il y a une place pour un membre de la CET.

Il est composé d'enseignant-e-s, de la médiatrice, d'aides à l'intégration, d'une psychologue...

La séance aura lieu le 27 octobre le matin (8h30-12h00). R. Deshayes marque son intérêt, sa candidature est validée par la CET.

#### 5. **Projets de la Commission 2020-2021**

- **COVID-19** : Retour de ce groupe de travail. Le groupe de travail se demande si quelque chose est prévu dans le cas où l'école serait à nouveau mise en quarantaine ? Durant la situation particulière du confinement, les voies de communication ont changé. Le groupe aurait aimé que les bonnes pratiques et initiatives puissent être partagées au travers d'une liste. Il se demande : « Que va-t-il rester de toute cette belle expérience, y a-t-il un projet d'enseignement là autour ? ». L. Deppierraz dit que ce groupe de travail avait beaucoup de questions et souhaitait des réponses pour « débriefer » et faire un bilan de cette période. Selon elle, il a dû y avoir un malentendu sur le but de cette entrevue, qui a été prise pour un contrôle par l'établissement, lequel s'est senti obligé de redéfinir les rôles de chacun. F. Nikles se demande quel intérêt il y aurait à faire une analyse des pratiques réalisées durant cette période difficile, car selon elle, ce serait comme analyser le fonctionnement de chaque classe.

- F. Nikles et A. Parisotto pensent que du côté des enseignant-e-s, la crise est encore présente au quotidien dans une école qui doit s'adapter à tous les changements liés au COVID et que pour faire l'analyse de tout cela, il faut du temps et du recul.

- F. Nikles demande si une idée de café COVID pour les parents a été imaginée ? L. Deppierraz, dit que la requête était celle-ci : peut-on faire ce travail, peut-on le faire maintenant ensemble ? S. Winkler répond que trois enquêtes cantonales sont déjà en cours sur ce même sujet. F. De Pietro intervient et se dit pour le dialogue, pour que chacun puisse faire son travail et avoir des échanges satisfaisants. A. Jaunin dit que le besoin d'en parler existe, qu'il faut se mettre d'accord pour que l'on puisse avancer. Pour ce faire, elle propose de refaire un groupe de travail en changeant les membres. F. Nikles ne se sent pas l'énergie de faire partie de ce groupe de travail, et sent que la communication à ce sujet ne se fait pas



entre les membres de la CET. Elle dit que les ordres viennent de la DGEO mais C. Waardenburg remarque que ce qui intéresse le groupe de travail c'est la communication au sein de l'établissement, au niveau micro. L. Deppierraz demande si d'autres quarts de la CET veulent rejoindre ce groupe de travail pour qu'il puisse continuer à exister mais ce n'est pas le cas. Malgré que le projet de bilan du groupe de travail sur le COVID entre dans les tâches de la CET, ce sujet ne trouve pas d'échos au niveau de la Direction. S. Winkler dit qu'au niveau de la communication avec les parents, le maximum a été fait durant le confinement qui était une période surchargée pour tout le monde. Le sujet étant trop émotionnel, la CET marque une pause. La Commission ne semble pas réussir à trouver une entente sur ce sujet qui sera repris ultérieurement ou non.

- **Visibilité de la CET** : retour du groupe de travail. Le groupe de travail avait envie d'éditer quelque chose afin de profiter du budget de cette année. L'idée est de rééditer le flyer et de créer également des banderoles utilisables durant les événements auxquels participent la CET, afin d'accroître sa visibilité.
- Le budget de cette année 2020 sera donc utilisé pour le groupe de la visibilité pour le flyer et les banderoles. Le flyer pourra être distribué via les cahiers de communication et les agendas. L'idée d'un logo est remise sur la table et pourrait être concrétisée au prochain changement de législature. Un mail sera envoyé aux membres de la CET afin de proposer différentes idées sur ce point visibilité/budget.
- C. Waardenburg se questionne sur la précision de la communication envoyée aux parents concernant la séance constitutive de la CET, car certains parents ne comprennent pas toujours de quoi il s'agit. Ce point sera mis à l'OJ de la prochaine séance.
- **Projet la Grande Récré** : le groupe a dû adapter le projet aux nouvelles mesures. Un autre événement a été envisagé afin d'être plus compatible avec le COVID. L'événement aura lieu à la Place de Milan, au terrain de jeux de Montoie et à la place de jeux de la Bourdonnette. Les jeux seront sélectionnés et le goûter covid-compatible. Il y aura une limitation des participants : limitation du nombre d'élèves, environ 100 enfants par grand collège et 40 pour la Bourdonnette. Il y aurait des flyers, des inscriptions via un site pour les 1-4H et pour les 5-6H, un coupon à remplir et les plus grands pourraient choisir de jouer ou de participer à l'organisation. La collaboration avec les Conseils des élèves ne sera pas possible car ceux-ci n'ont pas été constitués à cause du Covid.
- Il y aurait deux responsables par site (matériel, etc...) pour gérer le goûter, l'équipe ressource, les flyers et les inscriptions des 5-6H.
- La question est de savoir si ce projet est maintenu ou non selon les conditions actuelles ? Le vote pour cette question sera repris lors de la prochaine séance de la Commission.
- M. Imhof propose l'idée d'un coffret de jeux que les enfants pourraient prendre à la maison ou se passer si la CET ne peut pas mettre l'événement sur pied.

## 6. Chantiers : agenda et site concernés

Rénovation de Montoie : Madame de Kerchove sera invitée à la prochaine séance pour en parler.

Gratuité de l'école : point à remettre à l'OJ de la prochaine séance.

## 7. Procédure pour devenir membre de la Commission et accès aux non-membres

Ce point sera remis à l'OJ de la prochaine séance.

## 8. Composition de la Commission

Ce point sera remis à l'OJ de la prochaine séance.

**9. Conseil des établissements lausannois : retour sondage et prochaines séances**

Elle aura lieu le 29 octobre 2020 à 19h30.

R. Deshayes, L. Deppierraz, F. Nikles et M. Voutat y participeront.

**10. Dates des prochaines séances**

4 novembre 2020 et 8 février 2021.

Aline Parisotto  
Membre

Lausanne, le 23 septembre 2020

Lausanne, février 2021/SEP+S/mtl

place Chauderon 9  
case postale 5032  
1002 Lausanne  
tél. 021 315 64 18  
cet@lausanne.ch